

FONCTIONNEMENT ET RÈGLEMENT

PUBLIC LIBRE

L'espace « public libre » est accessible aux jours et heures indiqués sur le planning, contre acquittement d'un droit d'entrée (cf. grille tarifaire).

Les horaires peuvent changer pendant les périodes de vacances scolaires de la zone C, ou en raison de cas de force majeur.

ENTRÉE UNITAIRE : la carte d'entrée unitaire n'est valable que le jour de l'achat.

LES RÉDUCTIONS :

Les personnes ayant droit à une réduction tarifaire devront systématiquement présenter un justificatif du motif de sa réduction.

- Carte étudiante
- Carte handicapée
- Bénéficiaire RSA / Bénéficiaire ARE
- Carte d'identité
- Justificatif de moins de 3 mois pour les résidents de la Communauté de Communes (facture EDF, eau, téléphone, carte grise, avis d'imposition)

En l'absence de justificatif, aucune réduction ne sera accordée

LES ABONNEMENTS :

- ❖ **Cartes de 10 entrées** : strictement nominative, valable un an à la date d'achat
- ❖ **Le trimestre** : valable 3 mois à compter de la date d'achat.
Il est strictement nominatif et ne peut être cédé.
- ❖ **Le pass année scolaire** : valable de septembre à juillet (fermeture estivale) quel que soit sa date d'achat.
Il est strictement nominatif et ne peut être cédé.

Aucun remboursement ne sera effectué quelle qu'en soit la raison.

À chaque renouvellement des abonnements ou des cartes, les justificatifs de moins de 3 mois devront être obligatoirement présentés.

Aucune entrée ne sera possible en cas d'oubli de la carte.

Les enfants **de moins de 10 ans** doivent être obligatoirement accompagné d'un adulte baigneur.

Les shorts, caleçons et paréos sont interdits

L'espace détente (hammam et jacuzzis) est accessible aux horaires d'ouverture du grand bassin et aux usagers de plus de 16 ans.

L'accès aux vestiaires se fait à l'heure d'ouverture et la sortie de l'eau 15 minutes avant. Le temps dans les vestiaires à la sortie est limité à 15 minutes.

Tous les usagers sont tenus de respecter le règlement intérieur de l'Espace Aquasud notamment l'obligation de prendre une douche savonnée avant d'accéder au bassin pour des raisons évidentes d'hygiène.

BONNET DE BAIN OBLIGATOIRE